

## VERS UNE GESTION PLUS DURABLE DES TERRAINS SPORTIFS ENHERBÉS

*La pratique sportive constitue un levier majeur pour la santé publique, et son développement est en constante progression, en particulier dans les milieux urbains. Les terrains de sport enherbés sont des infrastructures incontournables, présentes dans de nombreuses communes du Grand Est. Or, ces espaces nécessitent une gestion très particulière pour conserver une qualité de jeu satisfaisante.*

### Des changements importants

Depuis plusieurs années, les enjeux environnementaux (pollutions par les intrants, sécheresses...) poussent les gestionnaires à repenser leur manière d'entretenir les pelouses sportives.

### Intrants chimiques : un usage restreint

Depuis juillet 2022, l'application de produits phytosanitaires se restreint. Le tableau ci-dessous récapitule les usages autorisés par la Loi à l'heure actuelle (été 2025).

Tableau récapitulatif des usages phytosanitaires autorisés par la réglementation sur gazon sportif

| Type de produits  | Terrains « classiques » sans restrictions d'accès      | Terrains de grands jeux dont l'accès est réglementé, maîtrisé et réservé aux utilisateurs*  |
|---|--|---|
| Produits de biocontrôle, à faible risque ou autorisé en Agriculture Biologique  | <b>Autorisés</b>                                       | <b>Autorisés</b>  |
| Produits phytosanitaires de synthèse, n'ayant pas à disposition de solutions alternatives reconnues satisfaisantes par les ministères des sports et de l'environnement :<br><i>désherbage, traitements contre les champignons (pythiacées), le dollar spot, les fusarioses, helminthosporioses, pyriculariose, les maladies du feuillage et les ravageurs du sol (liste qui sera revue par le ministre d'ici juin 2026)</i> | <b>Interdits depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022</b> | <b>Dérogation jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2026</b><br>à condition que les propriétaires de ces terrains réalisent avant le 31 juillet 2025, une feuille de route définissant une trajectoire conduisant à la suppression de ces traitements, échéances et objectifs chiffrés à l'appui. |
| Autres produits phytosanitaires de synthèse   | <b>Interdits depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022</b> | <b>Interdits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>  |

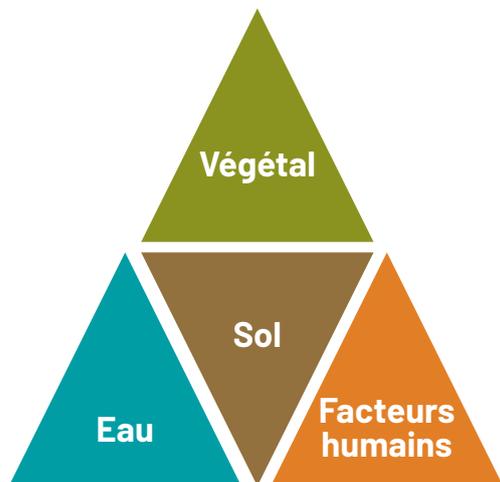
\* Soit plus de 5000 terrains en Grand Est

De même, la Loi "Climat & Résilience" du 22 août 2021, prévoit de limiter l'utilisation des **engrais de synthèse** sur les espaces accueillant du public. Même si ces obligations ne s'appliquent pas directement sur les stades et équipements sportifs, une feuille de route indiquant les bonnes pratiques environnementales pour fertiliser les terrains de sport sera éditée en 2025 par les ministères chargés des sports et de l'environnement. Ceci visant à réduire l'impact des engrais sur les ressources naturelles.

## Arrosage : une stratégie au compte-goutte

Face aux canicules et aux épisodes de sécheresse dus au changement climatique, la gestion de l'eau devient cruciale. Les arrêtés préfectoraux restreignent l'arrosage selon les seuils d'alerte (vigilance, alerte, alerte renforcée, crise). L'arrosage des pelouses sportives est ainsi soumis à des restrictions horaires pour éviter les pertes par évaporation. Malgré cela, des interdictions totales d'arroser peuvent survenir. Adopter des pratiques durables dès maintenant est essentiel.

## Faire évoluer ses pratiques



Conserver une pelouse sportive de qualité, en respectant les enjeux environnementaux, c'est possible !

Néanmoins cette réflexion est longue et nécessite une adaptation constante, en observant différents paramètres :

- Végétal,
- Sol,
- Eau,
- Facteurs humains.

L'état général du terrain et de son système de drainage sont également à prendre en compte.

## Limiter les intrants

Pour un terrain de bonne qualité sans adventices (trèfle, plantain, pissenlit, ...) et sans utiliser de produit chimique, il est crucial d'avoir :

- Une tonte haute,
- Une fertilisation équilibrée et ajustez à votre sol, les biostimulants naturels peuvent renforcer la santé des plantes,
- Après chaque match, réparez les « escalopes » et regarnissez les trous par sur-semis avec des graines adaptées à votre sol pour un gazon dense en graminées.



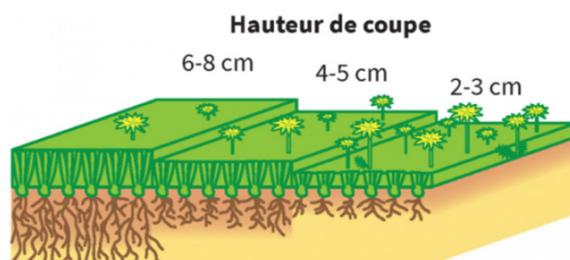
## Améliorer ses pratiques de tonte

Le passage d'une tondeuse est stressant pour les plantes, il est indispensable de ne pas couper plus d'un tiers de la hauteur en adaptant la fréquence des passages.

Le passage d'une tondeuse est stressant pour les plantes, il est indispensable de ne pas couper plus d'un tiers de la hauteur en adaptant la fréquence des passages.

Dans l'idéal, la hauteur de coupe sera relevée à 7cm lorsque les terrains sont inutilisés afin que la pelouse se régénère.

Les déchets de tonte seront préférentiellement ramassés, au moins lors des premières tontes pour éviter l'apparition de feutre, et une tonte sur deux afin de réduire la quantité de déchets.



## Optimiser l'arrosage

Pour économiser l'eau, un suivi fin de l'arrosage par le biais d'un capteur d'humidité du sol et ou d'un compteur est utile.

### À ÉVITER



### À PRIVILÉGIER



L'arrosage de nuit permet d'éviter le choc thermique à la plante en plein soleil.  
Il s'agit d'un système **performant** et **programmable**.



La prévention est essentielle contre les parasites et maladies : sol équilibré, plantes en bonne santé et non stressante, arrosage maîtrisé et outils désinfectés.

## Travaux mécaniques & sablage

Les opérations d'aération du sol doivent être réalisées régulièrement. Le passage continu des joueurs tasse le sol, ce qui empêche la bonne pénétration de l'air et de l'eau dans la terre, favorise le développement de certaines plantes indésirables au détriment des graminées, et empêche les racines de se développer condamnant ainsi les plantes. Il existe plusieurs types d'opérations plus ou moins profondes qui sont complémentaires :

### AÉRATION

L'aération d'un sol permet de maximiser les échanges gazeux entre ce dernier et l'atmosphère. Plusieurs outils existent : lames, pointes, carottage, etc. Les louchets peuvent être pleins (pointes) ou creux. Dans ce cas, les carottes de terre seront ramassées.  
Il est également possible d'utiliser des lames qui vont scarifier les couches superficielles du sol. Il est recommandé d'effectuer environ 2 passages dans l'année.

### DÉFEUTRAGE

Il s'agit du passage d'une machine (herse étrille, peigne à gazon...) permettant d'extirper la matière végétale non décomposée qui s'est accumulée à la surface du sol et qui constitue le feutre. Cette opération est à réaliser 1 à 2 fois par an au minimum.

### SABLAGE

Le passage de lames ou de broches permet d'aérer les couches profondes du sol. Sur un sol argileux très sollicité, ces travaux peuvent être réalisés jusqu'à 4 fois dans l'année. Cependant, il est nécessaire de ne pas jouer sur les terrains concernés durant plusieurs jours ou semaines.

À la suite de ces opérations, il est conseillé d'appliquer du sable de manière uniforme sur les terrains pour améliorer la texture du sol, diluer la matière organique et favoriser la migration des vers de terre dans les couches inférieures. Choisir un sable de rivière riche en silice, pauvre en particules fines et en sel, avec un pH neutre garantira le succès du sablage. Si le terrain est trop perméable, il est possible d'ajouter une petite quantité de compost finement tamisé pour améliorer la rétention de l'eau.



### TURRICULES

La présence de vers de terre indique un sol vivant, en bonne santé et aéré.  
Malgré ces bénéfiques, leur accumulation dégrade la pelouse sportive et les conditions de jeux.  
Les défeutrages et le sablage peuvent limiter ce problème.



## FREDON Grand Est vous accompagne !

Pour plus d'informations :

- Visionnez notre [webinaire](#) dédié à ce sujet sur notre chaîne Youtube
- Consultez le [Guide technique FREDON France](#)

Vous avez une problématique autour de la gestion de vos terrains sportifs ? Vous avez besoin d'un accompagnement spécifique ?

[enviro@fredon-grandest.fr](mailto:enviro@fredon-grandest.fr)



Ce document a été réalisé grâce au soutien de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse



**Site de Reims**  
2, esplanade Roland Garros  
51100 REIMS  
Tél. : 03 26 77 36 70  
Email : [contact@fredon-grandest.fr](mailto:contact@fredon-grandest.fr)

**Site de Malzéville**  
Domaine de Pixérécourt  
54220 MALZEVILLE  
Tél. : 03 83 33 86 70

**Site de Sélestat**  
6, route de Bergheim  
67600 SELESTAT  
Tél. : 03 88 82 18 07